

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

de la commune de NORON LA POTERIE

Afférents au Conseil Municipal: 9
en exercice: 9

Qui ont pris part à la délibération: 8

Séance du 03 avril 2023

L'an deux mil-vingt trois, le 03 avril, 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,

Date de la convocation :
29.03.2023

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCELLES François, maire.

Date d'affichage :

Présents: Mmes Elisabeth Levillain ; Florence FAGES; Mrs Romain Desaint-Denis, François Kolakowski, Frédéric Lebastard ; Glenn Ossemont ; Guillaume Pastre

29.03.2023

Absent(s) non excusé(s) : M. Maxime LAMOUR

M. Guillaume Pastre a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Budget primitif 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif 2023 proposé par le maire, qui s'équilibre aux sommes de :

- En recettes et dépenses de fonctionnement : 423 995,10 €
- En recettes et dépenses d'investissement : 289 101,95 €

Pour extrait conforme au registre.
A Noron-La-Poterie, le 3 avril 2023

Le Maire, Mr SCELLES François

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture
le 07.04.2023
et publication ou notification
du 07.04.2023



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-211404686-20230403-CM08-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Notification : 07/04/2023